



22.4096

Motion Amaudruz Céline. Einführen eines flexiblen Steuerabzuges für Energie**Motion Amaudruz Céline. Introduire une déduction fiscale flexible pour l'énergie**

AMAUDRUZ CÉLINE

Genève

Groupe de l'Union démocratique du Centre (V)

Amaudruz Céline (V, GE): Le dépôt de cette motion en 2022 faisait suite aux fortes hausses des prix de l'électricité annoncées pour 2023, soit en moyenne 27 pour cent de plus pour les ménages et 24 pour cent de plus pour les PME. Souvent, et vous n'êtes pas sans le savoir, le temps qui s'écoule joue contre un objet parlementaire qui, pour diverses raisons, devient sans objet. En l'occurrence, la problématique de la

AB 2023 N 1751 / BO 2023 N 1751

hausse des coûts de l'électricité n'appartient malheureusement pas au passé, mais est plus que jamais actuelle avec la nouvelle hausse des prix de l'électricité annoncée pour 2024, de 18 pour cent en moyenne pour les ménages selon la Commission fédérale de l'électricité. Ces 18 pour cent se rajoutent aux 27 pour cent. Cela commence à faire un peu beaucoup.

Les ménages doivent assumer les coûts de leur propre consommation d'électricité et d'énergie, puisque l'électricité n'est qu'une fraction de l'énergie consommée. Le ménage type de quatre personnes a payé 261 francs de plus en 2023 pour son électricité et en paiera 222 francs de plus en 2024. Aux coûts liés à leur propre consommation s'ajoutent les coûts que les ménages assument provenant de biens et de services dont les fournisseurs se voient aussi contraints de répercuter les coûts de l'énergie. Certaines entreprises n'ont même pas eu d'autre choix que de déposer le bilan.

Les coûts de l'énergie font monter les prix et alimentent une inflation généralisée que la Suisse n'avait pas connue depuis des années. Le pouvoir d'achat est menacé tant par les aléas d'un monde en crise que par certaines décisions politiques regrettables, comme le système LAMal et ses primes maladie, qui pèsent toujours plus lourd dans le budget des ménages, dont les revenus n'augmentent pas dans les mêmes proportions. L'année 2024 sera marquée par de nombreuses mauvaises nouvelles pour le porte-monnaie de la population, allant des primes maladie aux transports publics, sans oublier les tarifs postaux. Nous ne pouvons pas rester les bras croisés face à une telle situation.

La présente motion part du constat que les dépenses énergétiques constituent des besoins vitaux pour les personnes. Elle vise à aider concrètement les personnes physiques et morales à affronter les périodes de prix élevés de l'énergie via un mécanisme fiscal, dans le respect de notre fédéralisme. Je vous remercie ainsi de lui réserver un bon accueil.